



Santé : une
mutuelle communale
à Pleumeleuc

LA RUE DU
PARADOXE À
MIEUX PARTAGER
PAR TOUS



RÉ-ENCHANTER LE CŒUR
DE BOURG AU RYTHME DES
ANIMATIONS !

Le Magazine
d'informations
de la ville
de Pleumeleuc

Septembre 2017
N° 110

Vivre à Pleumeleuc

Bilan à mi-mandat

Retour sur trois ans d'action municipale au service des Pleumeleucois



Septembre sonne le glas des vacances. Chacun d'entre vous a pu, je l'espère, bien profiter de cette trêve estivale commencée agréablement par une très belle fête du 14 juillet. Le cœur de Pleumeleuc bat, à nouveau, au rythme des familles : écoles, travail, associations... Quelques-unes d'entre elles sont d'ailleurs à retrouver dans ce magazine.

Pour l'équipe municipale, l'heure est au bilan à mi-mandat. Trois années de gestion locale, c'est à la fois long et court ! Suffisamment long pour concevoir des projets et en réaliser d'autres ; trop court car nombreuses sont les actions se construisant dans la durée et surtout contraintes par la complexité administrative et juridique...

Malgré cela, nous avons suivi notre feuille de route selon le rythme prévu en mars 2014. En s'appuyant sur les services municipaux, nous avons aussi géré les imprévus, saisi les opportunités et proposé de nouvelles actions.

En plein bouleversement territorial, qu'en est-il de nos engagements ? De l'avancée de nos projets ? Pour quels travaux ou services avons-nous engagé de l'argent public ? Loin l'idée de dresser un bilan à mi-parcours détaillé dans ce magazine. Cependant, son dossier central vous présente les principales actions menées et celles qui restent à mettre en œuvre.

Avec un enthousiasme intact, notre ambition reste la même :

« Rassembler toutes les générations pour le bien-être et le développement harmonieux de notre commune et qu'elles vivent, demain, le cœur de Pleumeleuc ».

Bonne reprise à tous et rendez-vous le 14 octobre !

Patricia Cousin, Maire

RÉUNION PUBLIQUE
SUR LE BILAN MI-MANDAT
14 Samedi
octobre 2017 à 10h30
Salle des Associations

SAVOIR

- P.3 SANTÉ** Une mutuelle communale à Pleumeleuc
- P.4 ESPACE PUBLIC** La rue du Paradoxe à mieux partager par tous !
- P.6 URBANISME** Dernière phase de la ZAC du Parc de l'Orme Centre Bourg Le Clos des Pommiers, un nouveau quartier
- P.7 TÉMOIGNAGE** Rencontre avec une ancienne commerçante du centre bourg
- P.8 ANIMATIONS** Ré-enchanter le cœur de bourg !

COMPRENDRE

- P.10 BILAN MI MANDAT RETOUR SUR TROIS ANS D'ACTION MUNICIPALE AU SERVICE DES PLEUMELEUCOIS**
Habiter, partager l'espace public, apprendre et grandir, se détendre, faire du sport, être solidaire et vivre ensemble, un engagement fort.
- P.16 COMMUNICATION** Restez toujours informé sur la vie de Pleumeleuc

LA MAIRIE
À VOTRE SERVICE
14 rue de Rennes
35137 Pleumeleuc
Tél : 02.99.06.15.60
Fax : 02.99.06.11.60
www.pleumeleuc.bzh
mairie@pleumeleuc.bzh



Responsable de publication : Patricia Cousin, maire
Réalisation : Acis&Galaté -
Impression : Imprimerie Hauts de Vilaine
Distribué par C-Près - Pleumeleuc



DÉCOUVRIR

- P.17 JUMELAGE** La musique s'invite à Llanfairfechan avec les Pleumeleucois
- P.18 SPORT** Bravo à nos deux champions !
De jeunes basketteuses très prometteuses
- P.19 ENFANCE-JEUNESSE** L'Espace Jeunes a fait le plein d'activités, cet été Les enfants de Mélimélôme sensibilisés à l'eau



Réunions de quartier
On a fait le tour
de la commune sur
deux mandats!

➤ Samedi 20 mai, la municipalité réunissait le dernier quartier dans le cadre de ses réunions d'informations. C'est le quartier de l'Est du centre-ville, qui n'avait pas encore pu bénéficier de cette réunion, qui a été invité par le maire, Patricia Cousin. Une trentaine de personnes a répondu à l'invitation. Cette rencontre a été l'occasion pour la municipalité de présenter ses projets et pour les habitants du quartier d'échanger sur leurs préoccupations et d'avoir des réponses sur des sujets propres à leur environnement proche. ●

Santé

Une mutuelle communale à Pleumeleuc

LE CCAS DE PLEUMELEUC A DÉCIDÉ D'ADHÉRER À L'ASSOCIATION ACTION (ACTIONS DE MUTUALISATION POUR L'AMÉLIORATION DU POUVOIR D'ACHAT) AFIN DE METTRE EN PLACE UNE MUTUELLE COMMUNALE.



L'offre "MA COMMUNE MA SANTÉ" concerne principalement :
- les personnes sans emploi,
- les retraités,
- les Travailleurs Non Salariés,
- les ayants droits mineurs ou sous tutelle,
- les agents territoriaux et fonctionnaires,
- les salariés en CDD, les intérimaires.

➤ L'objectif de cette mutuelle est de permettre à tous les administrés qui le souhaitent de bénéficier d'une complémentaire santé, sans limite d'âge, personnalisable, négociée et accessible à tous. Afin de recenser les besoins de chacun et connaître le nombre de personnes éventuellement intéressées, un questionnaire a été diffusé auprès des habitants. Dix-neuf questionnaires ont été retournés concernant trente-deux adultes et quatre enfants et/ou adolescents. La moyenne d'âge est de 63 ans et la cotisation moyenne annuelle par foyer est de 1 186,44 € soit près de 100 00 €

par mois. Ce sont essentiellement des personnes retraitées qui ont montré leur intérêt pour cette mutuelle avec la priorité pour les soins médicaux courants suivis de très près par les soins dentaires et optiques. Si vous êtes intéressé, il est encore temps de se faire connaître auprès de la mairie. ●

RÉUNION PUBLIQUE SUR
LA MUTUELLE COMMUNALE
21 Jeudi
septembre 2017 à 18h
Salle polyvalente

Votre bois de chauffage sur pied avec la commune

➤ La commune, en partenariat avec l'ONF en charge de l'exploitation de la forêt du Pré Biniau, organise une vente de bois sur pied pour la fin de l'année 2017. A l'image de la vente réalisée en 2013, elle s'adresse aux administrés de Pleumeleuc ayant des compétences en abattage de bois. Cette année, 6 lots de 5 à 10 stères, composés pour la plupart de 90 % de chêne et 10 % de saule, sont à vendre au tarif de 16 € la stère de chêne et 6 € la stère de saule. L'ONF supervisera la coupe, le cubage et le respect des contrats. Les personnes intéressées sont invitées à se manifester en mairie auprès de M. Lemonnier au plus tard le 13 octobre 2017. Un tirage au sort désignera alors les acquéreurs et un rendez-vous sur le terrain définira les lots. ●

16€ la stère de chêne | 6€ la stère de saule

PIQÛRES DE RAPPEL

Bien vivre ensemble



Des aboiements intempestifs de chiens, des cyclomoteurs qui pétaradent, des tondeuses, des fêtes nocturnes, les piscines familiales... Certains bruits empoisonnent la vie quotidienne, gâchent le sommeil et nous rendent la vie impossible. Pour bien vivre ensemble, il est important que chacun de nous fasse appel, sinon à son civisme, du moins à sa courtoisie pour éviter des conflits de voisinage inutiles.

TROIS RÈGLES D'OR

- 1 Convivialité :** de bons rapports de voisinage, c'est l'affaire de tous
- 2 Communication :** un bruit annoncé est à moitié pardonné
- 3 Conciliation :** avant toute démarche juridique, n'hésitez pas à aller informer "le bruiteur" de la gêne qu'il peut occasionner.

Le bien vivre ensemble ne se limite pas à son voisinage. C'est aussi respecter ces règles lors de l'utilisation des salles communales (ex location de la salle des associations ou polyvalente) en respectant les horaires ou des salles de sports en évitant les longues conversations nocturnes en sortie d'activités dans la rue.

ÉVITEZ LES SANCTIONS !

La réglementation des bruits de voisinage expose les obligations et interdictions s'imposant à chaque citoyen. Les infractions constatées dans les conditions prévues à l'article L.48 du Code de la Santé Publique ou par les agents des collectivités territoriales, commissionnés et assermentés seront sanctionnées par des contraventions de 3^e classe. Les infractions constatées en application du code général des collectivités territoriales, seront sanctionnées par des contraventions de 1^e classe. Ensemble, il est possible de bien vivre en ayant en tête que des règles et des principes de bon sens ne sont pas des contraintes mais bien des règles du vivre ensemble. Notre vie quotidienne sera plus sereine ! ●

Espace public

La rue du Paradoxe à mieux partager par tous!

VÉRITABLE CARREFOUR DU VIVRE ENSEMBLE, L'ESPACE PUBLIC APPARTIENT À TOUS. MAIS, PAR LA DIVERSITÉ DES USAGES ET DES USAGERS, IL S'AVÈRE SOUVENT UN LIEU CONTRADICTOIRE. HISTORIQUEMENT, AVEC L'ARRIVÉE DE LA VOITURE, LA RUE EST DEVENUE UN ESPACE DÉDIÉ À LA CIRCULATION, RELÉGUANT AU SECOND PLAN LA QUALITÉ DE LA VIE ET DE L'HABITAT DES HABITANTS.



L'ESPACE PUBLIC URBAIN : POUR QUI, POUR QUOI ?

Dès qu'on traverse une ville ou un village à pied, à vélo ou en voiture, l'espace public constitue ce que l'on remarque en premier. Avec le patrimoine, la voirie, les espaces verts qui le structurent, il est la vitrine de la commune. Espace de circulation, c'est aussi un espace où l'on s'arrête temporairement ou durablement : on y travaille, on s'y détend ou on y vit. En cela, il incarne également la scène de la vie quotidienne et sociale de la cité.

Il doit satisfaire les besoins individuels ou collectifs des usagers tant en déplacement qu'en cadre de vie (lieux d'habitat, d'échanges, de loisirs...).

A Pleumeleuc, qu'il s'agisse de circulation, de stationnement, de propreté urbaine ou d'interventions sur la voirie (manifestations, travaux, etc.), la municipalité œuvre au quotidien pour la gestion de cet espace. Partager l'espace public étant un enjeu majeur en renouvellement urbain, la municipalité recherche aussi des possibilités d'amélioration de la voirie dans l'agglomération.

COMMENT PARTAGER LA RUE ?

Hier, l'aménagement urbain consistait à séparer clairement les espaces (le "chacun sa voie") : une grande partie de la rue (chaussée et stationnement) pour les conducteurs et le trottoir pour les piétons. Aujourd'hui, les effets de la vitesse (insécurité, aménagement très routier au détriment du cadre de vie) conjugués aux attentes sociales croissantes en matière de déplacements doux nécessitent de repenser le partage des espaces de circulation urbaine.

LE CHACUN SA VOIE, UN CONCEPT CLASSIQUE

Ce concept de "chacun sa voie", bien ancré encore dans les esprits, a le mérite d'être simple. Bien séparer les espaces peut être vu comme un moyen efficace de déplacement : procurer un sentiment de sécurité aux piétons (idem pour les cyclistes) et garantir aux automobilistes une présence limitée de piétons sur la chaussée ainsi qu'une vitesse minimale. Néanmoins, il peut diminuer la vigilance de chacun et se révéler dangereux au moment des croisements de flux. Avec le caractère très routier de cet aménagement, l'automobiliste se sent plus fort, prioritaire et privilégié aux dépens des piétons et des cyclistes. Mais, cette voirie classique privilégiant le "tout voiture" (avec une chaussée constituant la majorité de la voie et un trottoir souvent dénivélé) peut avoir ses limites dans certains cas.

PARTAGER LA RUE, UN AUTRE CONCEPT

A contre-courant, le concept des "espaces partagés" consiste à privilégier la mixité des usages avec une circulation apaisée. Chaque type d'utilisateur bénéficie potentiellement de tout l'espace public. N'ayant plus de repères (ex : bordure de trottoir), le conducteur se trouve en difficulté : un piéton ou un cycliste peut surgir à tout moment et partout.

La mixité des usages et l'absence de repères doivent générer de la part de l'automobiliste une vigilance accrue et un comportement civilisé à faible vitesse. Cet aménagement n'est pas évidemment adapté partout. Chaque type d'espace (quartiers du centre-ville, périurbains, résidentiels, etc.) doit faire l'objet d'une analyse spécifique et, suivant la densité urbaine, le choix de l'aménagement sera différent.

RÉUNION PUBLIQUE SUR LA CIRCULATION
10 Vendredi novembre 2017 à 20h00
Salle des Associations
Présentation du principe de la circulation apaisée et des propositions d'aménagements par Cerema.

UNE VOIRIE POUR TOUS A PLEUMELEUC

Fort de ce constat, la municipalité a confié à Cerema, le bureau d'études de l'Etat, l'étude sur la circulation en agglomération. Ce concept d'espaces partagés inverse les rapports de force entre véhicules motorisés et autres usagers, ce qui réduit les vitesses de pointe et améliore la fluidité du trafic.

L'apaisement des vitesses étant un levier essentiel au cadre de vie, les élus de la commission aménagement - VRD ont retenu le principe général d'une commune en zone à circulation apaisée.

C'est sur cette base que Cerema a réfléchi sur l'adéquation des vitesses des voies sur l'ensemble du réseau viarie et proposé des scénarios. Ils permettent d'envisager des aménagements de rues avec des abaissements de vitesse dans toute l'agglomération.

Reste à savoir si la commune est disposée à étendre la zone 30 à l'ensemble de l'agglomération, voire créer des zones de rencontre (20 km/h) aux abords des écoles, en lotissements, en impasse et au cœur du bourg. Après la réunion publique, le conseil municipal fixera le schéma d'adaptation des vitesses qu'il souhaite sur l'agglomération.

UN CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

Parmi d'autres actions, partager la rue n'est pas seulement une question d'aménagement viarie ou de sécurité routière. Cela doit dépasser la notion de contradictions et conflits d'usages. Cet apaisement des vitesses ne pourra être véritablement efficace que s'il s'appuie sur un changement des comportements, l'enjeu in fine étant d'améliorer le cadre de vie de la population, quel que soit l'endroit où l'on se trouve à Pleumeleuc.



Paysage urbain Embellir la rue pour plus de nature

DEVENEZ ACTEUR DANS L'EMBELLISSEMENT DE VOTRE CADRE DE VIE EN COMPLÉMENTARITÉ DE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DE LA COMMUNE.

A qui sert un trottoir par exemple ? Parbleu, à la circulation des piétons !!! Mais, il est vraiment "casse-pieds" à entretenir. L'herbe indésirable s'incruste dans la moindre petite fissure de bordure, du caniveau ou du pied de mur. Que faire sans le recours aux pesticides ? Eh bien, la commune incite à planter des végétaux choisis plutôt que de désherber le pied de votre mur ou de votre clôture (entretien régie par un arrêté).

Chaque riverain se doit désormais d'entretenir une bande de l'espace public (large

de 50 cm) tout autour de sa propriété. Mais, soucieuse d'allier urbanisation et nature, la commune lui offre la possibilité de végétaliser cet espace, voire au-delà en conventionnant avec elle qui assure la réalisation du premier aménagement.

SERVICE TECHNIQUE
Sylvain Lemonnier
rst@pleumeleuc.bzh



Guide de la gestion différenciée
www.pleumeleuc.bzh

L'éco garde à votre service

Depuis le 1^{er} juin 2017, le dispositif éco garde, organisme à but non lucratif, est investi d'une mission de service public sur le territoire de Pleumeleuc : protéger, surveiller et éduquer aussi bien au niveau de l'environnement que routier (respect de la réglementation relative à l'espace public (en ville et en campagne). Véritable garant du bien vivre ensemble, il intervient 2 fois minimum par semaine que ce soit de jour, de nuit ou encore les week-ends et jours fériés.

Même si sa fonction première reste pédagogie et prévention, il pourra intervenir, en complément des services municipaux et de la gendarmerie et aura la possibilité de dresser des procès-verbaux et ainsi sanctionner les contrevenants.



LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAISONS INDIVIDUELLES SUR LES PHASES 3 ET 4 DE LA ZAC DE L'ORME TOUCHENT À LEUR FIN. CETTE ANNÉE, EST PRÉVU LE LANCEMENT DES TRAVAUX DE VIABILISATION DE LA 5^E ET DERNIÈRE PHASE.

Urbanisme

Aménagement de la dernière phase de la ZAC de l'Orme

➤ Située au nord de la route de Clayes dans la continuité du bourg, cette dernière opération d'aménagement portée par Nexity Foncier Conseil représente une surface de 2.4 Ha. L'objectif étant un partage modal de la voirie entre les usagers, la voirie forme une boucle à sens unique avec une entrée

à l'Est et une sortie à l'Ouest. Les 39 lots sont distribués de part et d'autre de la voie, d'une superficie comprise entre 360 et 580 m². De nombreux accès piétons irriguent l'ensemble de l'aménagement et des parkings de proximité sont créés. L'aspect paysager est mis en avant avec des franges vertes en limites Est et Ouest.

UN NOUVEL ESPACE VERT

La municipalité a demandé au concessionnaire Nexity d'aménager également la parcelle communale limitrophe à l'Est. Ainsi, disposant d'un étang, celle-ci deviendra un nouvel espace vert ouvert au public. Concernant les règles d'urbanisme, et plus précisément les prescriptions des toitures, le périmètre de la zone est à toit à versant et l'intérieur est à toit libre. La lisière est à double versant pour respecter la forme de bâti traditionnel de la commune étant située en entrée de ville. Les toitures libres au centre permettent à la demande en

Urbanisme

Le Clos des Pommiers, un nouveau quartier en plein cœur de bourg

DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA REVITALISATION DU CENTRE-BOURG, LE LOTISSEMENT DU CLOS DES POMMIERS EST UN PROJET COMMUNAL QUI A VU LE JOUR EN 2014 LORS DES ÉTUDES DE RENOUVELLEMENT URBAIN. CELLES-CI AVAIENT ÉTÉ MENÉES EN LIEN AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE (E.P.F) QUI AVAIT ACQUIS UNE MAJORITÉ DES PARCELLES DE L'ASSIETTE FONCIÈRE DU FUTUR LOTISSEMENT DÈS 2012.

➤ La municipalité a élaboré ce projet de lotissement en confiant la faisabilité économique aux bureaux d'études Réseau 4C et Sitadin dont l'architecte, Laurence Croslard, a également signé les plans du lotissement.

DEUX MOIS DE TRAVAUX DE VIABILISATION

Accordé le 20 mars 2017, le permis d'aménager consiste en la création de cinq lots situés le long d'une voie paysagée reliant

le chemin de Ronde et la route de Romillé. Cette nouvelle rue du Clos des Pommiers bénéficiera également d'une trentaine de places de stationnement. Démarré le 6 juin, le chantier a duré deux mois durant lequel les entreprises se sont succédées et coordonnées pour être le plus efficace possible. Le montant de travaux est de 125 000 € HT pour le lot VRD (Voirie et Réseau Divers) et de 10 500 € HT pour le lot Espaces Verts.



COMPOSITION DU LOTISSEMENT

Au nord de ce lotissement, le premier lot est vendu au bailleur social Neotoa pour la création d'un collectif en R+1 comprenant cinq logements sociaux : quatre T3 et un T2 allant de 47 à 67 m². Au sud, côté chemin de Ronde, la maison de santé dont le permis de construire est en cours d'instruction disposera de sept cellules pour des professionnels de santé. D'ores et déjà, les cellules de dentistes et d'ostéopathe sont réservées. Le cabinet médical (médecins généralistes), qui comprend deux cellules, est disponible à

forme variée de s'exprimer. Il n'y a plus de toit mixte ni de toit terrasse exigés mais certains alignements de façades sont imposés notamment le long des allées piétonnes. Est prévu aussi un traitement des eaux pluviales en aérien avec un système de caniveaux et de noues végétales.

PRUDENCE SUR LES ACCÈS ROUTIERS

Pour la sécurité de tous, une attention particulière est portée au franchissement de la route de Clayes. Le décalage de l'entrée dans la phase 5 par rapport à la sortie de la phase précédente oblige à ralentir et deux plateaux en entrée et sortie de la phase 5 sont également prévus. La sécurisation du cheminement piéton (côté sud de la route de Clayes) jusqu'au centre bourg est aussi renforcée par la mise en place d'un éclairage. ●

la vente ou à la location. Dans l'attente de trouver preneur, la municipalité portera foncièrement ces deux cellules conformément à ses engagements pris lors de différents conseils municipaux. Quant aux trois autres lots commercialisés par la commune en avril 2017, ils sont libres de constructeur, de 306 m², 334 m² et 371 m² au prix de 140 € le m².

A PROXIMITÉ, UN PATRIMOINE EN TERRE ET PIERRE CONSERVÉ MAIS À RESTAURER

De plus, la maison située au 4, rue de Romillé, acquise également par l'EPF, a été revendue en juin 2017 à un porteur privé. Son projet de vie : s'installer en famille et ouvrir des cellules commerciales.

UN VRAI RENOUVELLEMENT URBAIN

La création de ce nouveau quartier conjugée à la restauration de cette belle bâtisse marquant le paysage du centre ancien est une des opérations qui concourt au renouvellement urbain voulue depuis 2010 par la municipalité. ●



Témoignage

Rencontre avec une ancienne commerçante du centre bourg

➤ La maison située au 4 rue de Romillé, vient d'être revendue à un porteur privé dont le projet est de s'y installer avec sa famille et d'ouvrir des cellules commerciales. Mais quelle est l'histoire de cette maison et de son commerce ? Son ancienne propriétaire, Mme Renée Leprêtre, nous raconte. Native de Pleumeleuc, elle est connue aussi pour son bénévolat à la médiathèque depuis vingt-deux ans.

poissonnerie, boulangerie, pharmacie, marchands de grains, de bestiaux, des cafés,... Beaucoup d'artisans exerçaient leur activité également dans le centre bourg comme le bourrelier, le rempailleur de chaises, le menuisier, le couvreur, le cordonnier, etc.

Avez-vous vécu longtemps dans cette maison ?

J'y suis venue habiter après mon mariage, en 1962. Tout en ayant deux logements séparés, nous cohabitons avec mes beaux-parents qui, à leur retraite, sont partis vivre dans une maison qu'ils avaient fait construire. Au décès de mon mari, en 1996, j'ai cessé mon activité et donc fermé la quincaillerie. Je suis restée ensuite vivre dans la maison jusqu'en 2005 avant d'emménager place de l'Eglise. J'ai deux filles ; l'une d'elles aimait beaucoup cette maison mais aucune ne souhaitait la garder. Je suis maintenant contente de savoir que c'est une jeune famille qui va y emménager et que de nouveaux commerces y sont prévus. ●

Depuis combien de générations cette maison était-elle dans la famille Leprêtre ?

Depuis trois générations.

Quelles activités et commerce y avaient-ils ?

Cela a toujours été une forge que mon beau-père, M. Thimothée Leprêtre, avait repris après son père. Son épouse, Mme Angèle Lepage, tenait dans le même bâtiment une quincaillerie. Feu, mon époux, Gilbert Leprêtre, a pris la suite et, après une formation, y a ajouté une activité de réparations et d'entretien des machines agricoles. De mon côté, couturière de métier, j'ai repris la quincaillerie en 1972. Nous l'avons alors agrandie pour en faire une droguerie avec cadeaux. Malheureusement, l'installation du supermarché sur la commune nous a fait perdre des clients. Nous avons donc proposé une nouvelle offre commerciale : la liste de mariage.

Quels autres commerces pouvait-on trouver dans le bourg à cette époque ?

Ils étaient très nombreux depuis les années 1940 : épiceries, boucheries-charcuteries,



Ré-enchanter le cœur de bourg au rythme des animations !

EN JUIN 2016, ÉTAIT INAUGURÉE LA PLACE DE L'ÉGLISE AVEC LA PREMIÈRE ÉDITION DE PLEUM'EN FÊTE. AVEC CETTE NOUVELLE FÊTE POPULAIRE ET LES AUTRES ANIMATIONS MUNICIPALES OU ASSOCIATIVES (MARCHÉ HEBDOMADAIRE, VIDE-GRENIERS...), LA MUNICIPALITÉ AMBITIONNE QUE LE CŒUR DE NOTRE COMMUNE BAT AUX RYTHMES DE SES HABITANTS.

Pleum'en Fête, pari réussi pour les défis inter-quartiers !

Un an après, le samedi 10 juin, Pleum'en Fête organisée par un groupe d'élus et d'habitants offrait, pour la première fois, des défis inter-quartiers en plein cœur de bourg. Ainsi, trois quartiers de Pleumeleuc se sont affrontés : Le Square des Fauvettes, Le Clos Barbé et Le Petit Jardin. Des défis pour grands et petits avec le plus spectaculaire "les Brouettes en Folie" ! Une course de brouettes avec des obstacles comme des ballons à crever à l'aide d'une lance et dans lesquels se

trouvaient des objets à récupérer... mais surtout des ballons remplis d'eau ou de poudre holi éclaboussant les joueurs sur leur passage ! Des défis qui ont animé tout l'après-midi comme le quizz et la meilleure tarte ! C'est le quartier du Clos Barbé qui est sorti vainqueur de ces défis ; l'équipe est repartie avec la coupe qui sera remise en jeu l'année prochaine et le quartier bénéficiera pendant un an d'une pancarte à son entrée "Le meilleur quartier de l'année". Pendant ces défis, les Pleumeleucois ont pu profiter d'animations comme la "fatale balayette" : elle tourne de plus en plus vite dans un sens ou dans l'autre et vous fauche sans pitié si vous ne sautez pas au bon moment ! Les plus jeunes se sont amusés dans la structure gonflable en forme de girafe ; la compagnie Charivari a, quant à elle, déambulé sur la place de l'Église, montée sur des échasses ravissant le public par ses acrobaties. En fin d'après-midi, la Fête de la musique a pris la relève avec la prestation de musiciens amateurs : Sky Pilot, le groupe Alan C, des jeunes de l'association Culture et Théâtre

(Justin, Evan et Hugo) et le concert du groupe Lux. La soirée s'est terminée par un bal populaire animé par Ted qui a fait danser petits et grands jusqu'à 1 heure du matin ! Réservez votre date pour l'année prochaine, Pleum'en Fête reviendra le samedi 9 juin 2018 sur la place de l'Église avec de nouveaux défis inter-quartiers et sa Fête de la musique. Alors à l'année prochaine, pour un nouvel après-midi et une nuit de fête ! ●

PROCHAIN PLEUM'EN FÊTE
9 Samedi
juin 2018
Place de l'Église



Toujours un succès pour le traditionnel vide-greniers

Dimanche 9 avril 2017, le Comité de Jumelage organisait son vide-greniers traditionnel. Plusieurs milliers de visiteurs sont venus arpenter ainsi les rues du centre bourg, principalement la place de l'Église, où s'étaient installés près de 300 bradeurs. La météo estivale a bien évidemment aidé à ce succès. Désormais, incontournable pour les Pleumeleucois, cette manifestation a maintenant trouvé toute sa légitimité sur la nouvelle place de l'Église ! ●



Le jour du marché, des animations tout au long de l'année

Marionnettes et chanteurs au printemps ! Vendredi 14 avril, le marché a accueilli le marionnettiste Claude Delort. Sur le parvis de l'église, il a enchanté, avec ses marionnettes, les petits Pleumeleucois venus nombreux ! Vendredi 9 juin, bien connu de nos seniors avec le repas du CCAS, c'est Henri Merveille, chanteur et guitariste professionnel, accompagné de sa chanteuse, qui est venu apporter chaleur et bonne humeur en interprétant des grands classiques de la chanson française. Un répertoire riche et varié qui a fait chanter les Pleumeleucois venus faire leur marché. Associations ou artistes locaux, si vous aussi, vous souhaitez proposer une animation pendant le marché, n'hésitez pas et contactez la mairie. Tél. 02 99 06 15 60 ou mairie.pleumeleuc@bzh.fr ●

Votre avis nous intéresse !

Merci de prendre quelques minutes pour répondre à un questionnaire sur le marché alimentaire hebdomadaire. Mis en ligne sur le site de la commune www.pleumeleuc.bzh



Bilan à mi-mandat

Parc de l'Orme :
entre ville
et campagne.

Retour sur trois ans d'action municipale au service des Pleumeleucois

CE RETOUR SUR LES TROIS ANS DE L'ACTION MUNICIPALE DOIT VOUS PERMETTRE DE MESURER LE CHEMIN PARCOURU PAR LA MUNICIPALITÉ AU SERVICE DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE. PRÉSERVER LE CADRE ATTRACTIF ET SOLIDAIRE DE PLEUMELEUC.

« Permettre le maintien de la population actuelle et l'accueil de nouveaux habitants par un niveau d'équipements et de services en adéquation avec les besoins présents et futurs pour le confort de tous au quotidien et par une solidarité qui favorise les échanges (services de proximité, tissu associatif, économie locale...) » tel est l'un des enjeux de notre projet politique dans le nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) en vigueur depuis janvier 2017.

Restauration
rue du Presbytère.

HABITER

L'organisation de la croissance avec l'accueil de la population nouvelle s'est faite en permettant une offre d'habitat suffisante, équilibrée et diversifiée sur du foncier déjà prévu dans l'ancien Plan d'Occupation des Sols :

- > la création du lotissement communal le "Clos des Pommiers" dans le cadre du renouvellement urbain,
- > la poursuite de la ZAC de l'Orme et son achèvement au Nord de la rue de Clayes. (voir page 6)

Jouant l'interface entre ville et campagne, ce nouveau cadre de vie à l'Est de la commune vient étoffer, avec ses espaces verts et ses cheminements doux (Parc des Oiseaux, chemin des Oiseaux...), la trame paysagère existante en agglomération. Au Sud comme au Nord du Parc de l'Orme, l'aménagement futur des deux étangs (rue La Fontaine et rue de Clayes), acquis par la commune, le fera également. ●

PARTAGER L'ESPACE PUBLIC

La commune entreprend une requalification urbaine dans le centre. Mais, il s'agit aussi d'un meilleur partage des espaces publics sur l'ensemble du territoire.

LE RENOUVELLEMENT URBAIN

Il s'appuie sur la complémentarité de plusieurs opérations d'aménagement pour accueillir logements, équipements et services (publics ou privés) et sur des actions visant la valorisation du patrimoine architectural :

- > la restauration en enduit de terre du bâtiment rue du Presbytère (2014),
- > l'aménagement de la place de l'Eglise (2015 – 2016) et une église mise en valeur,
- > la cour et le préau de la maison d'école-mairie (2016) ; sa réhabilitation future devra offrir un nouveau lieu de vie sociale,
- > le futur quartier du Clos des Pommiers (juin 2017) avec son programme mixte de logements et de maison de santé (dépôt de son PC en juillet 2017),
- > la revente de la maison en terre (jouxant ce quartier) à un porteur privé pour du logement et du commerce (juin 2017),
- > la construction en 2018 de la micro-crèche communautaire, avant-goût d'une opération future envisageable à l'arrière de la médiathèque.

L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET DES DIFFÉRENTS MODES DE DÉPLACEMENT

En plus des deux gros travaux d'aménagement de voirie (la place de l'Eglise et le Clos des Pommiers), deux aménagements spécifiques sont créés :

- > celui du deuxième point d'arrêt de cars rue de Bédée en 2014,
- > celui aux abords de la maison

d'école-mairie et de la salle des Associations en 2016 (sécurité et accessibilité de la liaison piétonne ainsi que des bâtiments).

Cette année, la réalisation de l'étude sur la circulation par le bureau d'étude Cerema sera un outil d'aide à la décision pour poursuivre et sécuriser les aménagements urbains en favorisant les déplacements doux et leur accessibilité (voir page 4).

UN CADRE DE VIE NATUREL À PRÉSERVER

Pleumeleuc offre un cadre de vie agréable tant en agglomération qu'en campagne.

Son réseau piéton qui prend appui sur le cheminement de l'eau et sur les espaces verts mérite néanmoins d'être renforcé sur tout le territoire communal. La réflexion sur l'amélioration de ce réseau sera à engager à la rentrée avec les élus. Afin de mieux préserver cet environnement naturel et paysager, la commune a mis en œuvre la démarche de la

Aménagement
piéton sécurisé,
rue de Rennes.

gestion différenciée en ayant le souci de sensibiliser la population à son intérêt : compostage collectif, jardinage sur l'espace public... Tendre vers un cadre de vie entre ville et campagne : c'est l'affaire de tous ! (voir page 5 et n°109 – avril 2017). ●



Un cadre de vie naturel à préserver



Dispositif Argent de poche

Un premier pas vers le monde du travail !

LA MUNICIPALITÉ A DÉCIDÉ DE METTRE EN PLACE LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE EN L'OUVRANT AUX JEUNES PLEUMELEUCOIS ÂGÉS DE 16 À 18 ANS.

Ce dispositif permet la réalisation de petits travaux de proximité au sein des services municipaux pendant une durée de 5 jours (3 heures par jour maximum) en contrepartie d'une indemnisation financière.

Sur une quinzaine de jeunes qui ont posé leur candidature, cinq ont été choisis l'été dernier : quatre sous le tutorat des agents du service technique Alan Pouluais et Guy Renault et un sous celui de Stéphanie Lemierre, agent chargée de la médiathèque La Parchemine.

Ainsi, Killian, Nathan, Samuel et Marie ont aidé au rangement des équipements de la fête du 14 juillet, repeint les murs de la mairie et effectué des travaux à l'école ou de désherbage. Camille, de son côté, a aussi fait du désherbage, mais à la médiathèque ! Elle a également contribué au rangement des livres et a participé à la lecture d'histoires pour les enfants. Ce dispositif favorise l'appropriation positive de l'espace public, sensibilise au monde du travail et valorise l'action des jeunes auprès des adultes.

Le bilan s'étant avéré très positif tant du côté des ados que des adultes, ce dispositif devrait s'étendre aux prochaines vacances scolaires et ainsi compléter l'offre à destination des jeunes (Bourse aux projets, aide au BAFA). ●

ENFANCE-JEUNESSE,
Virginie Colomebl-Guillard,
enfance-jeunesse@pleumeleuc.bzh
ou 02.99.06.15.60

Extension du groupe scolaire
Le Petit Prince.



APPRENDRE ET GRANDIR

LE SERVICE ENFANCE – JEUNESSE S'ADAPTE

Face à l'augmentation des effectifs scolaires (ouverture d'une classe élémentaire en 2014), la commune a adapté et équipé les écoles publiques ainsi que ses services péri et extrascolaires :

- > l'évolution du Projet Educatif Local avec la semaine à 4 jours et demi et les TAP en 2014,
- > l'extension de l'école élémentaire publique, mise en service en 2015,
- > la mise en place progressive (2016 – 2018) de tableaux numériques interactifs au groupe scolaire Le Petit Prince et la subvention (2017) en équipement informatique pour l'école St Melaine.

Tant pour les enfants que pour les jeunes, nombreuses sont les activités qui se sont développées entre services (écoles, ALSH, médiathèque, service technique). A titre d'exemple, la boîte à livres bientôt prévue dans l'ancienne cabine téléphonique de la place de l'Eglise est un projet commun entre médiathèque (gestion des livres), Espace Jeunes (décoration) et Service Technique (réalisation).

Pour les ados, outre l'animation au sein de l'Espace Jeunes, trois nouvelles actions sont lancées cette année :

- > boîte à livres,
- > dispositif argent de poche,
- > Conseil Municipal Junior. ●



SE DETENDRE

A LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE LA PARCHEMINE.

Au-delà de l'accueil du public et des classes, les initiatives se sont multipliées :

- > la lecture des tout petits, des enfants de l'ALSH et des ados de l'Espace Jeunes.
 - > des animations en partenariat avec les associations locales.
- Grâce au réseau intercommunal Avéla dans lequel la commune participe activement depuis 2015, la médiathèque dispose de moyens mutualisés : abonnement unique, portail informatique, animations, navette interbiblio, etc. A noter que ce service avec la bibliothèque n'est pas sans compter sur l'appui de la quinzaine de bénévoles.

UN SOUTIEN MULTIFORME ET STABLE AUX ASSOCIATIONS

Reconnaissant le rôle fondamental de la vie associative dans l'animation locale et le lien social, les décisions et actions de la commune sur la période 2014 – 2017 illustrent les engagements qu'elle a réaffirmés dans son livret "Les relations entre les associations et la commune" :

- > un soutien sous toutes ses formes ; forum repensé dans la salle de sports, budget annuel moyen de subventions de 23 000 €, appui aux actions inter-associatives...
- > une transparence et une écoute ; réédition en 2016 du livret, concertation pour l'étude de réaménagement du complexe sportif...

Principaux investissements 2014/2017*

Rénovation du plateau sportif extérieur :

52 000 €

*TTC

Extension du groupe scolaire :

433 000 €

Aménagement de la place de l'Eglise :

609 000 €

Lotissement communal du Clos des Pommiers :

151 000 €

Les ados de l'Espace Jeunes à La Parchemine



Forum des associations 2017 à la salle des sports.

- > une valorisation de l'engagement associatif ; décernement annuel du prix du bénévolat, aide à la formation des bénévoles...

DES LOISIRS DE PLEIN AIR EN LIBRE ACCÈS

L'offre de jeux et de sports de plein air s'étoffe :

- > la création du sentier des Demoiselles au bord de la Vaunoise (un livret ludique et des panneaux de découverte sur le patrimoine local) en 2015,
- > la réalisation de deux aires de jeux ; parc de l'Orme en 2015 et place de l'Eglise en 2016,
- > l'implantation prochaine de jeux pour les tout petits au parc de l'Evelinai,
- > la rénovation du plateau sportif extérieur ; basket, tennis, roller en 2015,
- > l'extension du terrain de pétanque en 2016. ●

Dispositif "Portail Famille"

Inscrire ses enfants à tous moments et sans se déplacer !

➤ Accès 7/7 jours et 24/24 heures au service Education Jeunesse.

Toujours dans un souci d'améliorer les services aux familles, la municipalité a décidé la mise en place du "portail famille" afin de dématérialiser les démarches administratives des parents. Déjà en fonction cet été pour l'accueil de loisirs, il est maintenant élargi à l'ensemble des familles et aux jeunes Pleumeleucois !

A travers cet outil accessible en ligne sur le site internet www.pleumeleuc.bzh dans la rubrique "Enfance-Jeunesse", les parents peuvent désormais inscrire leurs enfants à n'importe quel moment sans se déplacer ! Ce portail concerne non seulement l'inscription à la cantine, la garderie et les TAP mais aussi aux activités de l'Espace Jeunes.

A terme, menus de la cantine, règlement intérieur et programmes de l'ALSH seront également disponibles sur le portail.

Plus de confort et plus pratique... et moins de supports papiers ! ●



FAIRE DU SPORT

➤ Avec l'étude sur le réaménagement du complexe sportif initiée cette année, s'ouvre pour les élus un vaste chantier bien au-delà du mandat. Le bureau d'étude *Sport Initiatives* qui accompagne la commune est mandaté de la conception jusqu'à la programmation du ou des premiers projets.

La réalisation d'un aménagement nécessite de bien réfléchir en amont et en concertation avec les utilisateurs (diagnostic sur fonctionnalités, surfaces, mutualisations...). Après cette phase de diagnostic, il va leur être présenté les scénarios d'aménagement déjà vus par la municipalité.

Mars/mai 2017

PHASE DE DIAGNOSTIC :

- Réalisation d'un diagnostic technique.
- Identification des attentes et des besoins des usagers (associations, écoles, services péri et extrascolaires).

Juin/décembre 2017

PHASE DE SCÉNARIOS :

- Présentation des scénarios aux élus, échanges et orientations politiques.
- Présentation des scénarios et des orientations aux usagers et échanges lors d'une réunion avec les associations et les écoles.
- Validation d'un projet de réaménagement par le CM.

Courant 2018

PHASE DE PROGRAMMATION :

- Rédaction du programme sur les volets fonctionnel, technique, architectural et urbanistique et financier.
- Validation du programme définitif par les élus (priorisation des 1^{ers} aménagements).



Pleum'en Fête 2017

ETRE SOLIDAIRE ET VIVRE ENSEMBLE

➤ LA SOLIDARITÉ À TOUS LES ÂGES DE LA VIE.

Au-delà des actions du CCAS et du soutien communal aux associations à vocation sociale, de nouvelles réponses sont apportées sur la commune pour accompagner

les familles :

- le soutien financier de la 2^e séance à l'espace jeux Boutc'chou en 2015,
- l'accueil collectif de jeunes enfants en microcrèche (construction 2018),
- la nouvelle tarification plus équitable des services péri et extrascolaires en 2016,
- l'accès au "Portail famille" pour cette rentrée scolaire 2017,
- la construction de cinq logements locatifs sociaux et celle de la maison de santé pluridisciplinaire au Clos des Pommiers (2019),
- la mise en place d'une mutuelle communale pour 2017 (voir page 3).

UN « VIVRE ENSEMBLE » À RENOUVELER

Habiter, partager l'espace public, apprendre et grandir, se détendre, faire du sport, être solidaire, **habiter, partager,...** c'est aussi :

- des manifestations conviviales pour tous (associatives ou municipales) comme la dernière-née "Pleum'en Fête" en 2016,
- le marché alimentaire tous les vendredis depuis 2016,
- des temps forts avec la municipalité ; vœux du maire, accueil des nouveaux habitants, réunions de quartier...,
- des informations à connaître sur la vie de la commune et de ses habitants (voir page 16). ●

UN ENGAGEMENT FORT

➤ Face aux enjeux financier et intercommunal, la Ville de Pleumeleuc doit poursuivre son développement à la fois en maintenant un service public de qualité et en préparant son avenir au sein d'une intercommunalité forte.

L'enchaînement des réformes et les baisses successives de l'aide publique rendent plus difficiles l'arbitrage des priorités et l'exercice budgétaire tant communal que communautaire. Malgré tout, ce sont trois années bien remplies et conformes à nos engagements municipaux. Mais, ce bilan d'étape ne se veut pas autosuffisant et la prochaine réunion publique sera l'occasion de détailler davantage et d'échanger avec vous notamment sur les nouvelles perspectives de projets pour les années qui viennent. ●

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE BILAN MI-MANDAT
14 Samedi
octobre 2017 à 10h30
Salle des Associations



Fête communale du 14 juillet Pour tous les goûts et tous les âges

➤ Pleumeleuc a vécu une journée intense avec sa traditionnelle fête du 14 juillet. Malgré un soleil un peu tardif, le succès était au rendez-vous. Ancrée fortement sur l'étang des Forges, cette fête communale est toujours attendue par la population mais cette édition restera comme une référence.

D'abord, parce que la récente association Pleum'run a su, pour sa première, innover et relever le défi dans l'organisation des courses en mobilisant ses adhérents.

Ensuite, parce que cette journée festive a été agrémentée de nouveautés très attractives, découverte de jeux d'antan, manège à sensation, paint ball côtoyant les autres animations toujours aussi appréciées (palets, structure gonflable...).

Enfin, une pluie d'étincelles est tombée sur l'étang des Forges avec le feu d'artifice pour clôturer la journée !

Ce vif succès démontre le dynamisme affiché par l'ensemble des associations participantes dans la préparation de cette fête. Pour la commune, c'est l'occasion d'organiser un moment festif, d'encourager les initiatives inter associatives, faciliter les synergies entre elles mais aussi avec la municipalité. ●



Avec le transfert des compétences des communes à Montfort communauté (Loi NOTRe), l'intercommunalité doit rester un outil au service des communes, un outil partagé et cohérent. Transferts de compétences de 2014 - 2020

- > PLU pour un futur PLUi : novembre 2016,
- > Zones d'activité économique : janvier 2017,
- > Accueil des gens du voyage : janvier 2017,
- > Eau potable : juin 2017,
- > Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations : janvier 2018.

1 Avec la feuille hebdomadaire **"Pleum'infos"**, vous êtes informé, chaque semaine, des dernières nouvelles municipales, intercommunautaires et associatives. Elle est disponible dans plusieurs commerces de la commune et à la mairie.

2 Avec le magazine d'informations **"Vivre à Pleumeleuc"**, vous pouvez découvrir les réalisations de la municipalité, ses projets et revivre les temps forts sur votre commune. Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres à raison de trois numéros par an.

3 Dans le **"Guide pratique 2017"**, offert en janvier à tous les Pleumeleucois, vous trouvez toutes les informations utiles sur la vie municipale, les services,... tout ce qui fait l'organisation de notre territoire. Un véritable pense-bête pour tout Pleumeleucois !

4 Depuis 2013, la municipalité a mis à la disposition des associations le **"Livret des relations entre les associations et la commune de Pleumeleuc"**. Avec sa deuxième édition 2016, disponible en mairie et également sur le site, il reprend la charte de la vie associative et le guide pratique à destination de toutes les associations de la commune. Associations n'hésitez pas le consulter en amont de vos actions !

5 Le dernier né : **"Le guide de la gestion différenciée"**. Disponible en mairie et auprès des agents chargés des espaces verts, il explique cette nouvelle façon de gérer l'entretien de la commune et ses avantages environnementaux, paysagers et économiques motivant le choix des différentes méthodes d'entretien tant en agglomération qu'en campagne.

Tous ces supports de communication sont également téléchargeables sur le site internet de Pleumeleuc. ●

Nouveau RESTEZ AUSSI CONNECTÉ AVEC PLEUMELEUC GRÂCE À CITYKOMI

➤ Un événement, une manifestation, une déviation, une alerte, un imprévu ? La mairie vous informe en temps réel sur votre smartphone. Consultez aussi les informations locales de Montfort Communauté grâce à cette application et en vous abonnant dès aujourd'hui grâce au QR code figurant en dernière page de couverture du n° 41 du magazine "AGIR Ensemble" de juillet 2017. Simple, rapide et efficace. ●

« Je ne suis pas au courant de ce qui se passe sur ma commune ! »

Restez toujours informé sur la vie de Pleumeleuc



LA COMMUNE MET À VOTRE DISPOSITION PLUSIEURS PUBLICATIONS MUNICIPALES POUR VOUS TENIR INFORMÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE SUR LA VIE DE VOTRE COMMUNE.



"Vivre à Pleumeleuc" a 40 ans !

➤ En juin 1977, sort le premier numéro du bulletin municipal "Vivre à Pleumeleuc". Tout d'abord en noir et blanc, il prend ses couleurs dans les années 2000 ! Au fil des ans, il s'adapte à son temps et aux réalités démographiques et technologiques de la commune.

Quarante ans après, la volonté municipale de fonctionner comme un "vrai journal" (rubricage, graphisme, écriture plus journalistique...) le transforme en un véritable magazine d'informations.

Support institutionnel qui transcrit l'action municipale, il demeure toujours autant le lien profond entre la commune et ses habitants.

Son quarantième anniversaire est l'occasion de remercier tous ceux qui ont retracé l'histoire de Pleumeleuc et ainsi donner à la population des repères communs et une identité ! ●



Jumelage

La musique s'invite à Llanfairfechan avec les Pleumeleucois

POUR CE QUATRIÈME VOYAGE À LLANFAIRFECHAN, NOTRE VILLE JUELLE, CINQUANTE HABITANTS DE PLEUMELEUC VOIRE DE MONTFORT COMMUNAUTÉ, SONT PARTIS AU PAYS DE GALLES DU 23 AU 28 MAI 2017. DIX-HUIT JEUNES FAISAIENT PARTIE DE L'AVENTURE ! MME ANNE-SOPHIE PATRU, ADJOINTE À LA CULTURE ET AUX FINANCES, A REPRÉSENTÉ LA MUNICIPALITÉ.

➤ Thème du voyage : la musique, en partenariat avec la section musique de l'Association Culture et Théâtre de Pleumeleuc.

Cette année, c'est accompagné du nouveau responsable du Comité de Jumelage, M. Stuart Neesham, remplaçant de M. Ray Jones, que le nouveau maire de Llanfairfechan, M. Delohme Merrel, a accueilli la délégation bretonne.

Hébergés chez l'habitant pendant leur séjour, les voyageurs bretons ont pu visiter la ville natale de Shakespeare, Stratford Upon Avon et le parc Naturel de Snowdonia. Collégiens et lycéens ont pu découvrir aussi le système scolaire anglais avec la visite organisée par Ann Bradshaw, professeur de français au collège-lycée d'Aberconwy près de Llanfairfechan.

Lors d'une soirée, le groupe musical de

Pleumeleuc a donné un concert très apprécié des Gallois. Tous les bretons ont ensuite poussé la chansonnette, rejoints par les Gallois.

Ce fut encore un voyage riche de moments conviviaux avec notamment les soirées en famille. Des liens entre habitants se sont ainsi renforcés, d'autres se sont créés et cela sous une météo estivale ! ●



Un point CAF à Montfort Communauté

A l'accueil de Montfort communauté, un ordinateur équipé de l'application "Offre rapide" CAF est accessible aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (vendredi fermeture à 16h). Il suffit de cliquer sur l'une des deux prestations proposées : Consulter son dossier ou Obtenir une attestation de paiement. Il faut bien penser à s'être muni de son numéro d'allocataire et de son mot de passe pour accéder aux services. Pour compléter l'offre, une imprimante est à disposition des usagers.

"Cap ou pas cap ?" De lâcher le volant pour aller au travail ?

Rejoignez l'équipe de Pleumeleuc pour gagner le défi mobilité "Cap ou pas cap"

lancé par Montfort Communauté. Objectif ? Ne pas utiliser sa voiture individuelle (ou la partager) pour effectuer son trajet domicile travail pendant 3 semaines : du 2 au 20 octobre. Le défi est ouvert à tous les habitants du territoire. Pour jouer, il suffit de s'inscrire en ligne sur www.montfortcommunaute.bzh.

Une piste d'athlétisme pour Montfort Communauté

Une piste de 400 m, 8 couloirs, des aires de lancer, des aires de sauts, des gradins naturels, des vestiaires. Rien ne manquera sur la nouvelle piste d'athlétisme réalisée par Montfort Communauté. Egalement destinée aux scolaires, la piste, sera idéalement située, à deux pas des collèges et lycées de Montfort, sur les actuels terrains de football du stade Mainguet. Les travaux débutés en juin devraient s'achever à la fin de l'année suivant les conditions météo.

L'Office de tourisme va s'installer au Lac de Trémelin.

Montfort Communauté, qui a la compétence "tourisme" depuis 2006, a pris la décision d'installer son Office de Tourisme sur le site de Lac de Trémelin en raison, notamment, de ces 400 000 visiteurs par an, tout en laissant un accueil dans le centre-ville de Montfort-sur Meu.

La Parchemine se met aux couleurs de la BD



Au sein du réseau communautaire, Avéla, la médiathèque de

Pleumeleuc voit revenir le "Pazapa BD" du 4 septembre au 4 novembre 2017. Les sept médiathèques du réseau Avéla et L'aparté se mettent à "buller" de concert avec le célèbre festival de BD "Pré en bulles" à Bédée.

Au programme : des expositions, des ateliers et des rencontres sur le thème des couleurs pour cette édition 2017. ●



Rencontre

Bravo à nos deux champions !

AU SEIN DU CLUB DE L'EAPB (ENTENTE ATHLÉTIQUE DU PAYS DE BROUILLON), DEUX JEUNES PLEUMEUCOIS SE SONT ILLUSTRÉS PAR LEURS PERFORMANCES SPORTIVES. RENCONTRE AVEC NOS DEUX JEUNES ATHLÈTES : VALENTIN BEAUDRIER, 17 ANS, EN TERMINALE BAC PRO COMMERCE ET LAURINE CORRE, 15 ANS, EN PREMIÈRE ES.

Depuis combien de temps êtes-vous à l'EAPB ?

Valentin : Depuis 2014, quand j'étais en classe de troisième.

Laurine : Moi, depuis septembre 2015, et j'étais également en classe de troisième.

Pourquoi avez-vous eu envie d'intégrer ce club ?

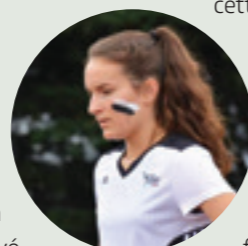
Valentin : Je souhaitais faire de l'athlétisme après avoir joué au football pendant plusieurs années. On me disait que j'avais des qualités pour faire de la course à pied. Je suis donc venu dans ce club mais uniquement pour la course à pied. Je me suis vite spécialisé dans le 800 m.

Laurine : J'étais avant dans le club d'athlétisme de St Gilles. J'avais envie de participer à des compétitions et

il n'y en avait pas assez à St Gilles. A l'EAPB, il y en a régulièrement, j'y ai trouvé ce que je cherchais : je peux pratiquer l'héptathlon (compétition d'athlétisme comprenant 7 épreuves).

Combien d'heures vous entraînez-vous par semaine ?

Valentin : Entre douze et quatorze heures à Iffendic, Montauban de Bretagne, Montfort, Rennes et Cesson, dans les stades, en pleine nature ou en salle. Je bénéficie de mes propres entraîneurs de la ligue de Bretagne d'athlétisme. Compte tenu de mes bons résultats de cet été, je vais pouvoir bénéficier d'un entraînement par l'INSEP¹ ou par le CREPS².



Laurine : Environ six heures à raison de trois fois deux heures les mardis, mercredis et vendredis à Rennes, Iffendic ou Montfort, en salle et en plein air. Mais, cette année, avec mes études, je crains que cela soit plus compliqué pour allier les deux.

Quels précédents championnats avez-vous remporté ?

Valentin : Au meeting de Carquefou, j'ai battu le record du 800 m du club de l'EAPB toutes catégories confondues. Au championnat de Bretagne, auquel je ne devais d'ailleurs pas participer, j'ai fini premier, toujours au 800 m.

Laurine : J'ai été vice-championne d'Ille et Vilaine du 400 m haies et vice-championne 2017 d'Ille et Vilaine du saut en hauteur.

Valentin, qu'as-tu ressenti quand tu as décroché le titre de champion de France cadets du 800 m ?

Valentin : J'étais très heureux car, pendant un an, je me suis sérieusement entraîné en respectant une bonne hygiène de vie. Je l'ai vécu comme une récompense et une revanche sur la saison hivernale ! Il y a encore deux ans, participer au Cham-

pionnat de France était pour moi un rêve. Au fil des entraînements, j'ai senti que je pourrais y arriver. Je me suis accroché sans jamais baisser les bras. Grâce à ce titre, je suis maintenant inscrit sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau et bénéficie ainsi d'un équipementier, d'horaires aménagés pour mes études et un accès dans des salles d'entraînement de renom comme la salle Robert Poirier de Rennes (salle d'athlétisme couverte unique en Bretagne). Et puis peut-être un jour j'intégrerai l'équipe de France en junior, espoir et ensuite sénior ?

Laurine, tu as battu trois records au sein de l'EAPB : le 400 m plat, le 400 m haies et le saut en hauteur. Qu'as-tu ressenti en battant ces records ?

Laurine : J'étais très contente notamment pour le 400 m plat. Juste avant la course une des adhérentes venait de le battre. J'ai couru juste après elle et l'ai battue ! Je ressens de la fierté, mais je le vis comme une récompense après mes heures d'entraînement. J'envisage de continuer tant que les études me le permettront. ●

1 Institut national du sport, de l'expertise et de la performance.

2 Centres de ressources, d'expertise et de performance sportives.



L'Espace Jeunes a fait le plein d'activités, cet été

De la piscine à l'accrobranche, du VTT au Graff Végétal sur les murs de la médiathèque, du canoë-kayak à l'atelier de création musicale, les jeunes Pleumeleucois ont pu profiter d'un été riche et varié, jalonné d'éclats de rires, de découverte et de créativité.

Les enfants de Mélimélôme s'instruisent !

SENSIBILISATION À L'EAU

➤ Sur le temps extra scolaire, les enfants ont été sensibilisés sur leur environnement. Après avoir fait un suivi des déchets alimentaires et créé des poubelles ludiques, Mélimélôme a bénéficié d'une animation financée par le syndicat dont fait partie Pleumeleuc qui produit et distribue l'eau potable à ses habitants : CEBR (Collectivité Eau du Bassin Rennais). Son but est de sensibiliser les enfants à la fragilité des ressources en eau. Elle s'inscrit dans le cadre du programme ECODO dont l'objectif est d'économiser de l'eau potable à toutes les étapes du cycle de l'eau : la production, la distribution ou encore la consommation.

C'est donc plusieurs expériences qui attendaient les enfants. Entre défis et expériences, les enfants ont pu différencier une eau propre d'une eau sale, filtrer de l'eau dans l'espoir de gagner le concours de l'eau la plus propre et apprendre plein d'astuces pour économiser de l'eau !

Enrichis de ces expériences, nos écolos en herbe ont ensuite transmis leurs savoirs aux autres enfants de l'accueil de loisirs, au travers d'une exposition restée affichée jusqu'aux vacances d'été. ●



DÉCOLLAGE IMMÉDIAT !

➤ A bord d'un avion imaginaire de la compagnie "Air Licorne", les enfants de l'ALSH Mélimélôme ont décollé, chaque semaine en juillet dernier, pour une lointaine destination. Mais c'était sans compter sur l'inexpérience de leurs pilote et co-pilote, Alexandre et Benoit... Heureusement avec les charmantes hôtesse de l'air Joy, Constance, Ella, Françoise, Myriam, Séverine, Pauline et le non moins charmant steward, Antonin, les enfants ont pu découvrir la vie des peuples de belles destinations involontaires... Grâce à un avion presque grandeur nature, une belle leçon de géo offerte aux enfants, tout en s'amusant avec les animateurs ... et sans jamais quitter Pleumeleuc ! ●



PLEUMELEUC ACCUEILLE 600 JEUNES POUR LE TOURNOI DE FOOTBALL

➤ Organisé par l'USBP, ce tournoi de football a été ouvert, cette année, à une vingtaine de communes d'Ille et Vilaine, des Côtes d'Armor et même de la Manche ! Ce sont 600 enfants qui y participaient le samedi 17 mai, composant ainsi 60 équipes qui se sont rencontrées : 30 équipes U11 de 9-10 ans et 30 équipes U13 de 11-12 ans. ●

De jeunes basketteuses très prometteuses

➤ Le club ASPBB (Association Sportive de Pleumeleuc Bédée Basket-ball) réunit 189 adhérents, soit 14 équipes en sus des baby basket. Sous la présidence de Raphaël Léon, c'est un club très convivial où s'organisent tournois et autres manifestations pour permettre aux adhérents de tout âge de se connaître. Chacun y met du sien pour contribuer au bon fonctionnement du club.

C'est au sein de ce club que l'équipe U15 filles s'est fait remarquer cette année. Après avoir débuté en division 1

"excellence", elles ont fini deuxième de leur poule pour ensuite monter en division 1 "élite" (équivalence de la pré-région) et finir là aussi deuxième. Elles se sont démarquées au tournoi de la Mie Caline Basket Go en finissant première lors de la première phase du tournoi, même si elles ont échoué en demi-finale à la deuxième phase.

C'est une équipe prometteuse qui espérons-le continuera dans cette lancée pour leur première année de U17 ! ●



De gauche à droite Maewenn (coach), Chloé Morel, Mélissa Pinault, Emma Herbreteau, Lorine Poidevin, Clara Berthelot, Jeanne Dumoulin, Elicia Poidevin, Camille Salan.

É T A T C I V I L



21/03
Aron RICHART
13, rue du Bocage

23/03
Amy CLOLUS
2, allée de la Fontaine

26/03
Soan HERVÉ
7, rue de Romillé

26/03
Pierre PÉROTIN
13, Le Bail

04/04
Juliette LEDUC
3, square des Belettes

06/04
Mathis PICQUET
1, Allée des
Chardonnerets

08/04
Ambre BART
2, Place de l'Eglise

21/04
**Romy BONNIN
BOURNIGAULT**
2, Square des Martres

10/05
Eva BAHON
49, rue du Petit Jardin

14/05
Nolan SANTIER
30, rue de Bédée

15/05
Marten HRISTOV
20, La Ville Michel

29/0
**Lilou BERGEAULT
PHILIPPE**
8, rue de l'Orme

01/06
Kilian SAGET
13, rue de Romillé

14/06
Timothée DRÉNO
2, Ter rue Alfred Chiloux

16/06
Lounis LARIBI
11, place de l'église

22/06
Alice GASTINNE
6, rue de la Higuée

24/06
Baptiste LE NÉZET TALON
4, rue de la Fontaine

26/06
Malo TONNER EOT
6, allée du Champ Doré

05/07
Miguel PLADYS BOTELHO
8, Le Bois Vert

11/07
Charlie DENIS
1, square des Loutres

17/07
Noa CHICOT
7, rue du Bocage

12/08
Lubin CHEVALLIER
10, square des Fauvettes

22
naissances

A G E N D A



2017

11

11 novembre

Cérémonie du souvenir

Commémoration à 11h30

26

26 novembre

Marché de Noël

Organisé par l'APE du groupe scolaire
du Petit Prince

8/9

8 et 9 décembre

Téléthon

(organisé par Bédée/Pleumeleuc)
Dont le village est cette année sur la
commune de Bédée.



Tous nos
voeux

26/05
Eliane PELLETIER et
Alexandre LE FLOCH

03/06
**Dorothée
GAUTHEROT** et
Teddy QUINTIN

01/07
Aurélien HAMON
et **Kevin BOURDIN**

22/07
Laura VERHULST
et **Thibault HULEUX**

22/07
Marie AMELINE
et **Benjamin
ALBERTINI**

19/08
Priscille PAYET
et **Antoine
GAUTIER**

Nos
peines



09/04
Fabrice LELARGUE
Le Bail

13/04
Raymond NEVOUX
19, rue de la Blottais

16/04
Joël POUSSIN
13, rue des Sports

18/05
Victorine POUGIN
11, rue de Bréal

28/06
Emilie BERNARD
18, avenue de la
Vaunoise

28/06
Roger SORET
3, Torial

04/08
Gilles TURPIN
4, Allée du Verger

Décès de
personnes
nées à
Pleumeleuc

22/03
Léa BEDEL
née en 1931

10/04
Léa DEMAI
née en 1926

24/04
Emilienne SORET
née 1931

16/05
René FOUVILLE
né en 1931

12/07
François HERFRAY
né en 1916

2018

14

14 janvier

Vœux du Maire

